



CONTRAT P.E.R.P ASSURANCE

Par Guytou

Bonjour,

A la retraite depuis 2 ans j'ai demande le rachat de mon perp avec sortie en capital puisque LA LOI PACTE le permet.

Mon banquier refuse car il dit que mon contrat ne le permet pas ainsi que je ne peux pas transférer ce perp en per qui me faciliterait la sortie en capital car je suis à la retraite. il ne me propose qu'une rente viagère ridicule.